

Votants : 72
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 janvier 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 29 janvier 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 janvier 2019

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2020 ET 2018-2020 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-LA-PALUD POUR SON PROJET DE TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE MATERNELLE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Jacques BROSSARD à Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Fabrice DESCAMPS à Elmano MARTINS, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Michel HALGAN à Sylvie DEBOEUF, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURL à Marcel MOINARD, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Rose-Marie NIETO à Anne-Lydie HOLTZ, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Jacques TAPIN à Pascal DUFORESTEL

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Yamina BOUDAHMANI, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Romain DUPEYROU, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Dominique JEUFFRAULT, Simon LAPLACE, Serge MORIN, Alain PIVETEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Fabrice DESCAMPS, Alain GRIPPON, Michel HALGAN, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURL, Marie-Paule MILLASSEAU, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Jacques TAPIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 JANVIER 2019

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2020 ET 2018-2020 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-LA-PALUD POUR SON PROJET DE TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE MATERNELLE

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 12 mars 2018 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2018-2020,

Vu la délibération du 10 décembre 2018 approuvant les avenants n°1 aux règlements des PACT,

Vu la délibération du 26 octobre 2018 de la Commune de Saint-Hilaire-la-Palud sollicitant le PACT 2016-2020 et 2018-2020 pour le projet de : « Travaux de rénovation énergétique de l'école ».

La commune de Saint-Hilaire-la-Palud a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 26 060,94 euros au titre du PACT 2016-2020 et 7 338,15 euros au titre du PACT 2018-2020 pour son projet de : « Travaux de rénovation énergétique de l'école ». Le coût total prévisionnel des travaux s'élève à 137 518,18 euros HT. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT 2016-2020 et 2018-2020 à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 34 199,09 euros.

Membre du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, la commune de Saint-Hilaire-La-Palud agit en faveur la maîtrise de l'énergie depuis plusieurs années avec notamment :

- En 2012 l'isolation de la salle des fêtes
- En 2013 la rénovation de la cantine scolaire et l'installation d'une chaudière bois déchiquetés alimentant un réseau de chaleur, la mairie, les écoles, le foyer logement et 2 logements locatifs
- En 2014 la rénovation complète du parc d'éclairage public.

Les élus souhaitent maintenant procéder à la réhabilitation thermique de l'école maternelle. Les travaux concernent l'isolation des murs par l'extérieur, l'isolation des combles, le remplacement des menuiseries et la pose d'une VMC et de robinets thermostatiques.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT 2018-2020, aux enjeux :

- d'efficacité énergétique et de mise aux normes des équipements avec la rénovation énergétique de bâtiments communaux,

- d'un territoire en mutation avec la modernisation d'équipements ou de matériels communaux améliorant les conditions d'accueil des usagers du service public.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 26 060,94 € au titre du PACT 2016-2020 à la Commune de Saint-Hilaire-La-Palud,
- Attribuer une subvention de 7 338,15 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune de Saint-Hilaire-La-Palud,
- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 des règlements des PACT et les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 72
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGÉ

Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 17 présents : 15 votants : 16

L'an deux mille dix-huit le 26 octobre les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Hilaire la Palud dûment convoqués se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Dany BREMAUD

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 octobre 2018

Présents : Madame BREMAUD Dany, Monsieur DUBREUCQ Alain, Madame SPRIET Catherine, Monsieur LEBLOND Patrick, Monsieur DESBAS Jean-Claude, Madame MARGUERITE Valérie, Monsieur GUIGNARD Jean-Paul, Monsieur DELEURME Yann, Madame IZAMBART Dany, Madame LCONTE Corinne, Monsieur GELLÉ Sylvain, Monsieur PEIGNE Bernard, Madame MAILLET Marie-Claude, Madame GUIGNARD Maria et Monsieur GERMAIN Patrick.

Absent excusé : Monsieur RAMOUL Marc qui a donné pouvoir à Monsieur GERMAIN Patrick

Absente : Madame MENANTEAU Sabrina

1. Travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle et de 2 logements : choix des entreprises et demande de subvention

Madame le Maire rappelle les délibérations du 8 juillet 2016 et 8 décembre 2017 concernant le projet de travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle et de 2 logements communaux. Une subvention d'un montant de 69 920 € dans le cadre du programme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » a été attribuée à la commune.

Un appel d'offre a été lancé début 2018, réparti en 4 lots avec une proposition de base pour les 2 bâtiments de l'école maternelle (avec option en fonction des lots pour les sanitaires) et une proposition en tranche conditionnelle pour les 2 logements :

- Lot 1 : isolation sous-sol et plafonds
- Lot 2 : isolation par l'extérieur
- Lot 3 : Menuiseries extérieures
- Lot 4 : Chauffage Ventilation

Seul le lot 3 peut être attribué, les lots 1, 2 et 4 ont été classés infructueux. Le lot 2 pour 1 seule offre déposée et dépassant l'estimation de + de 60 % et les lots 1 et 4 n'ont pas eu d'offres.

4 offres ont été déposées pour le lot 3. Le maître d'œuvre, après analyse des offres propose de retenir la proposition de l'entreprise Ridoret pour un montant de 13 864 € HT sur la base et 688 € pour l'option et 11 159 € pour la tranche conditionnelle.

Pour les 3 autres lots il a été décidé de consulter les entreprises directement.

Le résultat de cette consultation est le suivant :

Lot 1 : 1 proposition de l'entreprise technihabitat pour la base 11 150,00€ HT et la tranche conditionnelle : 5 990 € HT

Accusé de réception en Préfecture
079-200041317-20190201-C03-01-2019-DE
Date de télétransmission : 06/02/2019
Date de réception préfecture : 06/02/2019

Lot 2 : 3 propositions Groupement Dubreuil Marteau à retenir

	Base	Option (sanitaire)	Tranche conditionnelle (2 logements locatifs)
SPP	99 000.00 €HT	16 927.50 €HT	41 193.50 €HT
Groupement DUBREUIL/MARTEAU	89 284.58 €HT	18 917.27 €HT	44 616.00 € HT
TECHNIHABITAT	108 300.00 €HT	23 895.00 €HT	72 130.00 €HT

Lot 4 : 2 propositions – SPIE Batignolles à retenir

	Base	Tranche conditionnelle (2 logements locatifs)
SPIE Batignolles	11 800.00 €HT	6 200.00 €HT
Azay chauffage	16 397.05 €HT	9 602.95 € HT

Au regard des résultats de l'appel d'offre et des consultations, il est proposé de ne retenir que la base pour les 4 lots et l'option uniquement pour le lot 3. Madame le Maire propose de demander un financement complémentaire au titre du Programme d'Appui Communautaire aux Territoires de la CAN comme suit :

Travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle et de 2 logements :

	DEPENSES HT		RECETTES
Lot 1 : isolation sous-sol et plafonds	11 150.00 €	Subvention TEPCV	69 920 €
Lot 2 : isolation par l'extérieur	89 284.58 €	CAN – Programme d'Appui Communautaire aux Territoires-1	26 060.94 €
Lot 3 Menuiseries extérieures	14 552 €	CAN – Programme d'Appui Communautaire aux Territoires-2	7 738.15 €
Lot 4 Chauffage Ventilation	11 800 €	COMMUNE	33 799.09 €
HONORAIRES Maîtrise d'œuvre	9 963.60 €		
SPS	768 €		
Total HT	137 518.18€		137 518.18 €

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190201-C03-01-2019-DE
Date de télétransmission : 06/02/2019
Date de réception préfecture : 06/02/2019

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir retenir les offres comme suit

Lot 1 : Technihabitat

Lot 2 : Groupement Dubreuil-Marteau

Lot 3 : entreprise Ridoret

Lot 4 : Spie Batignolles

De valider le plan de financement proposé,

De demander à la CAN une subvention au titre du Programme d'Appui Communautaire aux Territoires 2016-2018 et 2018-2020 d'un montant de 26 060.94 € au titre de l'enveloppe PACT 1 (solde) et de 7 738.15 € au titre de l'enveloppe PACT 2,

Autoriser Madame le Maire à signer les marchés avec les entreprises et tous documents liés à ces travaux.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Retient les offres présentées par les entreprises comme suit :

Lot 1 : Technihabitat 11 150 €HT pour la proposition de base

Lot 2 : Groupement Dubreuil Marteau 89 284.58 €HT pour la proposition de base

Lot 3 : entreprise Ridoret 13 864 € HT pour la proposition de base et 688 € pour l'option

Lot 4 : Spie Batignolles 11 800.00 €HT pour la proposition de base

- valide le plan de financement proposé,

- demande à la CAN une subvention au titre du Programme d'Appui Communautaire aux Territoires 2016-2018 et 2018-2020 d'un montant de 26 060.94 € au titre de l'enveloppe PACT 1 (solde) et de 7 738.15 € au titre de l'enveloppe PACT 2,

- Autorise Madame le Maire à signer les marchés avec les entreprises et tout documents liés à ces travaux.

Fait et délibéré en Mairie, les jour,
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 30 octobre 2018

Pour copie conforme :

En Mairie, le 30 octobre 2018

Le Maire,



Danv Bremaud

Danv BREMAUD

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190201-C03-01-2019-DE
Date de télétransmission : 06/02/2019
Date de réception préfecture : 06/02/2019